

---

## LETTRES DE L'ABBÉ LEBEUF.

---

Dans le cours de cette année, la collection d'autographes de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne s'est augmentée des quatre lettres suivantes, écrites par l'abbé Lebeuf.

La première de ces lettres ne porte ni signature, ni date, ni suscription ; elle est de la main de Lebeuf et une simple lecture suffit pour y reconnaître son style ; on voit dès la première ligne qu'elle est écrite d'Auxerre, et ce ne peut être qu'en 1708 ; Lebeuf y mentionne l'Histoire de Toul du P. Benoit Picard comme publiée *depuis un an* ; or on sait que cet ouvrage parut en 1707 ; on sait aussi qu'en 1708 Lebeuf était à Verdun (1) et effectivement dans la lettre en question il parle de sa présence dans cette ville. A qui cette lettre est-elle adressée ? A Claude Chastelain, chanoine de l'église de Paris, selon toute probabilité. N'est-ce pas au martyrologe de ce savant liturgiste que Lebeuf fait allusion lorsqu'il écrit, à propos des saints dont les reliques étaient conservées à Saint-Vincent de Metz : « Il me semble que vous en dites un mot dans votre *premier trimestre* ? » Et d'ailleurs à quel hagiographe contemporain cette lettre pourrait-elle être mieux adressée qu'à Chastelain, dont les relations avec l'abbé Lebeuf étaient de la plus grande intimité ?

Quant aux trois autres lettres, datées et signées, elles portent encore l'adresse de leurs destinataires.

(1) « Ce sont des faits que j'ai vérifiés moi-même à Verdun, en 1708. » *Mém. concern. l'hist. d'Auxerre*, t. 1, p. 90, éd. in-4°.

## I.

[A MONSIEUR CHASTELAIN, CHANOINE DE L'ÉGLISE DE PARIS.]

Je ne suis pas plus tôt arrivé à Auxerre, Monsieur, du voiage que je viens de faire en Champagne et Lorraine, que je prends la plume en main pour vous marquer, selon vos souhaits, ce que j'y ai trouvé de plus singulier sur ce qui regarde la perfection de votre ouvrage.

J'ay passé à Hyverneaux (1) et ensuite à Farmoutier (2) où n'ayant pas trouvé Madame l'abbesse, qui étoit encore au Mans, j'ay parlé à Mad<sup>e</sup> la prieure sur ce que vous m'aviez dit. Elle et M<sup>me</sup> la sacristine (3) ont été fort réjouies du recouvrement que vous avez fait de leur propre, mais elles souhaiteroient bien avoir des antiennes particulières pour toutes les festes de Sainte-Fare leur patronne, vous laissant cependant liberté de mettre à quelle fête il vous plaira celles que vous avez déjà eu la bonté de composer.

J'ay été de là à Coulommiers, à Rebais (4), à Orbais (5), tous lieux dont vous savez les particularitez. J'ay trouvé dans un processionel moderne du Soissonnais une sainte Sygrada aux litanies du samedi-saint ou des Rogations ; j'ay feuilleté tous les livres

(1) Hyverneaux, abbaye d'Augustins près de Lesigny (département de Seine-et-Marne).

(2) Farmoutier, célèbre abbaye de Bénédictines, fondée par sainte Fare, sous la règle de saint Colomban ; elle a longtemps relevé immédiatement du Saint-Siège, mais au xvii<sup>e</sup> siècle elle a été soumise à la visite de l'évêque de Meaux, aujourd'hui petite ville du département de Seine-et-Marne.

(3) Voir dans les *Constitutions de Port-Royal*, chap. 32, les fonctions de la sacristine.

(4) Rebais (Seine-et-Marne), ancienne abbaye de Bénédictins.

(5) Orbais, bourg du département de la Marne, ancienne abbaye de Bénédictins.

soissonnois tant anciens que nouveaux sans avoir pu trouver aucune mention d'elle qu'en cet endroit là, *sancta Sygrada*. J'ay vu ensuite l'abbaye de la Charmoye (1), puis je suis entré en un village nommé anciennement Gionches (2) où les saints Ferréol et Ferrutien sont patrons, quoique ce fut autrefois saint Ferréol de Vienne : ce lieu s'appelle à présent Saint-Ferjeu et on y a des reliques d'un des deux premiers (3).

Vous savez tout ce qu'il [y] a de remarquable à Chalons, ainsi je n'en touche rien. Personne n'a pu me dire ce que sont les trois lieux, nommez Saint-Ansèbe, Saiut-Compagne et Saint-Pey. Il y a un lieu nommé Saint-Eulien (4) que vous savez être Saint-Aquilin. Les trois précédents ne sont point dans la liste des paroisses du diocèse. Il y a près de Vertus, Chevigny, dont quelques paisans me dirent que saint Alain étoit patron ; ils vouloient peut-être dire Hêlain.

Après avoir passé à Sainte-Menehould, j'ay été à Clermont en Argonne et de là à Verdun. Les prémontrés y ont fait mettre sur le lieu le plus éminent de leur bâtiment : *S. Paulo Apostolo* et *S. Paulo Vird Epo* ; c'est apparemment comme les bénédictins de Saint-Clément de Metz qui croyoient que leur église a porté le nom de saint Félix de Nole, dont ils font grande solemnité. On répute pour bienheureux en l'abbaye de Saint-Vanne, un Richard, abbé,

(1) Abbaye de la Charmoye, ordre de Citeaux, diocèse de Châlons-sur-Marne.

(2) Gionges-Saint-Ferjeu, canton d'Avize, département de la Marne.

(3) Saint-Ferreol (*sanctus Ferreolus*) et Saint-Ferrutien (*sanctus Ferrutius* ou *Ferrutio*, vulgairement appelés saint Fargeau et saint Fergeon, disciples de saint Irénée, évêque de Lyon, furent martyrisés, près de Besançon, au commencement du troisième siècle. Un autre saint Ferreol, autrement dit saint Forget, Forgei. Forgeux, Farjeu, etc., ancien tribun à Vienne, sur le Rhône, fut martyrisé vers la fin du 3<sup>e</sup> ou au commencement du 4<sup>e</sup> siècle.

(4) Saint-Eulien, canton de Thieblemont (Marne).

mort en 1046. Son tombeau est dans l'aile droite du chœur, il y a quelques-uns de ses habits enchassés.

Il y a en l'abbaye de Saint-Maur une chapelle de saint Oricle.

Un catalogue de reliques, composé en vers hexamètres et placé dans le sanctuaire de la cathédrale marque qu'on y a des reliques d'une sainte Castella, d'une autre nommée Thiberta, et enfin d'une autre dite Yrona.

Saint Cuny y est représenté dans un tableau de la nef comme un soldat armé de pied en cap.

L'ancien missel de 1554 met commémoration de saint Dagobert, martyr, le 10 septembre, et de saint Césaire, martyr, le 1<sup>er</sup> novembre.

J'y ay lu dans l'histoire du chanoine Wassebourg (1) que saint Magdalvie apporta de Rome le corps de saint Gorgon qu'il mit à Gorze, de saint Avoulx (*Naboris*) qu'il mit à un lieu dit Illiriacum et de saint Anazar (*Nazarii*) qu'il mit à Lorishan, au-delà du Rhin (2).

En allant à Metz, on passe près d'un lieu nommé Haudiomont, où saint Urbain est patron.

J'ay trouvé à Metz le culte d'environ vingt-six évêques, au lieu qu'à Verdun, il n'y en a que onze dont on honore la mémoire, et à Châlons, six. Je ne les nommeray pas de suite, parce que je ne

(1) Richard de Wassebourg, archidiaque de l'église de Verdun, auteur des *Antiquités de la Gaule-Belgique etc.*, depuis Jules César jusqu'à la mort de François I, 2 vol. in-8°, Paris, Sertenas, 1549.

(2) D'après le récit de Paul, diacre, et de Siebert de Gemblours, adopté par les Bollandistes (tome I, de mars, p. 452) et par Baillet (tome III, in-4°, p. 64), ce fut Chrodegand, évêque de Metz, qui obtint du pape Paul I<sup>er</sup> les corps des saints Gorgone, Nabor et Nazaire. Le corps de saint Gorgone fut donné à l'abbaye de Gorze et celui de saint Nabor à l'abbaye *Hilariacum*; quant au corps de saint Nazaire, il fut porté de l'autre côté du Rhin, à l'abbaye de Lorishaim. — Gorze, diocèse de Metz, — *Hilariacum* ou *Hilaris ad Mosellam*, dit Helera, plus tard Saint-Nabor ou Saint-Avoid de Metz, — *Laurissa*, *Lauris-hamum*, Lauresheim, plus tard Saint-Nazaire, diocèse de Worms.

say pas bien en quel temps ils vivoient. Les plus connus sont : saint Clément, saint Patient, saint Félix, saint Siméon, saint Rufe, saint Agatimbre, saint Urbice, saint Legunce, saint Cloul, saint Arnoul, saint Térrence, saint Godegrand, saint Firmin, saint Goëry, saint Hydulphe.

Outre ceux-là, les saints, Victor, évêque, du 22 septembre, saint Pierre, évêque, du 27, saint Spire (*Spirus*), du 23 août, ont leurs festes particulièrement célébrées à Saint-Clément, avec saint Légunce et saint Adelphe, aussi évêques, dont on y a les reliques. Saint Aucteur est le second patron de la paroisse de saint Simplicie de cette ville. Saint Papoul, saint Sigisbald, saint Godon, du 8 may, ont un culte spécial à saint Symphorien avec saint Godegrand, du 6 mars, à cause des reliques qu'on y a d'eux et de la grande sainte Rufine. Saint Coelestius est encor honoré en plusieurs églises, aussi bien que saint Gondulfe quelque part, le 7 septembre. Pour les saints dont on a les reliques à Saint-Vincent, ils sont assez connus, puisque la plupart sont dans le martyrologe romain. Vous pouvez en avoir vu la liste, et même il me semble que vous en dites un mot en votre premier trimestre à l'occasion de quelque évêque de Metz. La chasuble de Dierry, qui est le fondateur de cette abbaye, est exposée à la vénération publique en cette église, le 1<sup>er</sup> septembre, qu'on fait encor son obit. On croit que sa feste est célébrée par quelques religieux allemands, qui en ont dérobé une partie du chef, du temps qu'on l'exposoit avec la même chasuble au milieu du chœur.

Je ne dis rien de saint Livier, de sainte Ségolene, ny de saint Marcel de Challon, qui ont donné leur nom à trois paroisses de cette ville. Vous savez sans doute que la fête de ce premier est le 26 novembre et sa translation le 14 juillet.

On voit encor des reliques de sainte Aprincie, vierge, et le chef de saint Cadroel, abbé, à Saint-Clément.

Près de Metz est le village nommé Longeville, où saint Luc est patron.

A Nancy, sont honorées chez les bénédictins de saint Léopold

quelques reliques de saint Spinule, confesseur, dont ils font la feste le 5 novembre, des saints Jean et Bénigne, confesseurs, le 2 aoust, et de saint Angelram, évêque, sans qu'on en fasse la feste.

On fait encor à Saint-Nicolas chez les bénédictins la feste des saints Berthaire et Athalene, martyrs, le 7 juillet; ils en ont des reliques venues du prieuré de Blerville, près Neuf-Château.

On voit à Toul en l'abbaye de Saint-Mansui, en une chappelle du cloître, le tombeau de ce saint et une châsse de bois contenant les reliques de cinq de ses successeurs jusqu'à saint Evre; ils sont représentés dessus avec leurs noms : *S. Mansuetus*, *S. Amo*, *S. Alchas*, *S. Celsinus*, *S. Auspicius*, *S. Ursus*. L'histoire de la ville de Toul a été donnée au jour par un capucin de cette ville, depuis un an (1). Il y en a une centaine d'exemplaires à Paris. Il y est parlé d'un saint Elophe et d'un saint Euchaire, tous deux martyrs. Je me souviens d'avoir passé près d'un hermitage du nom de ce dernier à une lieue de Liverdun et d'avoir vu dans une carte latine de Lorraine un lieu du nom de ce dernier, près Neuf-Château. Il y est aussi fait mention des saints Agent, Pient et Colombe, comme de sainte Nactefede, de sainte Cécile, de sainte Teete? ou Gertrude de Remiremont. On fait à Saint-Martin double de 2<sup>e</sup> classe de saint Dodon, martyr, le 7 avril, parce qu'on y a de ses reliques.

On tient à Toul Renaud et Orbon, évêques, pour morts en odeur de sainteté, ils sont inhumés sous la tour méridionale; on a l'effigie de ce dernier dans le trésor de la cathédrale.

De Toul à Joinville, en passant par Ligny en Barrois, il n'y a rien de remarquable, et à Joinville, il n'y a que sainte Ame chez les Cordeliers où l'on la tient sœur des saintes Houe, Menehould, Glossine (2).

(1) Picard (Benoit) dit Benoit de Toul, capucin, né à Toul vers 1665, et mort au mois de janvier 1770, auteur de l'*Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*. Toul, 1707, in-4°.

(2) Emme ou Ymme, vulgairement sainte Ame ou sainte Amée,

Outre les reliques de saint Urbain qui sont à l'abbaye de son nom (1), on y montre celles de sainte Menehould et celles de saint Sacerdos, évêque de Sagunte, dont on y fait la feste le 5 may, sans leçons propres.

En allant de là à Langres, on passe auprès de quelques villages qui ont saint Calixte, pape, pour patron, comme Fronques (2) et Bussièrēs (3). Ensuite on en voit un autre nommé Boulogne (4), où sainte Bologne est patronne. Cette sainte est honorée dans le bréviaire de Langres d'une simple commémoration, sans leçon, le 16 octobre, on la tient martyre dans le lieu, on dit qu'elle fut roulée du haut d'une montagne en bas tout proche de ce village-là, où l'on conserve ses reliques. Près de Chaumont est un village, nommé Villers-le-Sec (5), où saint Amon de Toul est patron (6). On montre à Saint-Jean de Chaumont un vieux reliquaire de saint Antide, évêque. J'ay lu dans le pouillé de Langres, un lieu nommé Saint-Aplomay, dans le doyenné de Dijon (7) et dans celui de Grancé un autre nommé Barjons (8), où saint Frodulphe est patron.

Hoyle ou sainte Houle, saintes Pussine, Francule, Libre ou Libère, Manchilde ou Menehould, et Lutrude ou Lintrude, vulgairement sainte Lindru, du pays Pertois en Champagne, étaient sœurs. Elles vivaient vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle et consacrèrent leur virginité à Dieu. — Baillet, tome vi, p. 309-310.

(1) Saint-Urbain, canton de Doulaincourt, dép. de la Haute-Marne.

(2) Froncles, canton de Vignory (Haute-Marne).

(3) Buxières-les-Froncles, id. id.

(4) Boulogne, id. id.

(5) Villiers-le-Sec, canton de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne).

(6) Saint Amon, sans doute saint Aimon, second évêque de Toul.

(7) Saint-Aplomay ou Saint-Appolinaire, à quatre kilomètres de Dijon, autrefois du diocèse de Langres, puis du diocèse de Dijon, et sous le vocable de saint Appolinaire, évêque de Valence sur le Rhône, « que le vulgaire appelle saint *Aiplomay*. » Baillet, tome vii, p. 80.

(8) Barjon, canton de Grancey (Côte-d'Or), d'abord du diocèse de Langres et ensuite de celui de Dijon.

Il y a aussi près de Bar-sur-Aube un prieuré dit de Sainte-Germaine, laquelle sainte est invoquée dans les litanies du missel de 1572. Il y a dans le même missel une messe votive à l'honneur des trois enfants de la fournaise dans l'opinion où l'on est sur leurs reliques (1). On lit dans l'histoire de Langres plusieurs saints, dont voici, à ce qui me paroît, les plus particuliers : saint Vandalet, abbé de Bèze, mort à Thil-le-Châtel, sainte Marthe, épouse de saint Amatre d'Auxerre, saint Alget, évêque, inhumé à Clairvaux, 17 janvier, saint Ebrard, comte de Montmort, honoré le 20 mars, saint Amédée, seigneur d'Auberive, honoré à Clairvaux (19 octobre), saint Gautier de Montmirel, le 29 septembre, saint Godin, médecin, saint Prudent, archevêque de Narbonne, dont les reliques sont à Bèze depuis 883, saint Félix et ses trois compagnons, morts à Saxe-Fontaine, saint Berchaire, mort à Château-Vilain, 18 octobre, saint Silvin, évêque de Tarbes, apporté à Bèze, où l'on l'honore le 17 février, saint Saxon ou Savon à Poulletières, saint Ariolphe ou Arnoul, 32<sup>e</sup> évêque de Langres, saint Geoffroy, 55<sup>e</sup> évêque et d'autres du ménologe de Citeaux où sont aussi quelques-uns de ceux-cy.

Auxerre, 1708.

(1) Du temps de l'empereur Zénon ou d'Anastase, on envoya de Cappadoce à Langres les corps de trois jumeaux, martyrs, que l'on supposa être ceux des trois hébreux Ananiás, Misael et Azarias, jetés dans une fournaise ardente du temps de Nabuchodonosor, ou peut-être les reliques de Speusippe, Eleustippe et Méleusippe, frères jumeaux, martyrisés au 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, que quelques auteurs croient cependant être nés dans les Gaules. Selon d'autres, ces reliques pourraient avoir été apportées sous les rois de la première race avec ce qu'on a de saint Mammès, martyrisé comme eux en Cappadoce. On parle aussi de leur translation, au 7<sup>e</sup> siècle, de Langres au monastère d'Elwany en Souabe.



## II.

[AU R. P. PRÉVOST, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINTE-GENEVIÈVE, A PARIS.]

Je ne sçai, mon révérend Père, si je fais un jugement téméraire, en croyant que la cause de votre long délai à me faire réponse vient de ce que je vous écris trop souvent, et que, fatigué de mes lettres au milieu de vos sérieuses occupations, vous n'avez ni l'envie ni le tems de me faire réponse. Dieu veuille que je me sois trompé. Ce qui est extraordinaire, c'est que dans le doute sur votre disposition, je ne laisse pas de vous écrire pour vous demander encore des éclaircissements. En effet, pourquoi êtes-vous au milieu des livres, sinon pour aider ceux qui en manquent ?

Je ne vous parlerai plus des Jésuites d'Anvers que (*sic*) je n'aye seu par vous-même ou par d'autres si mes mémoires leur ont été envoyez. Je reviens à la hardiesse que je prends d'accumuler encore de nouvelles demandes aux anciennes que je vous ai faites. Excusez-la, je vous prie, en la taxant de témérité si vous voulez ou de tel autre terme qu'il vous plaira.

Nous n'avons ici qu'un grandissime vuide de tous les meilleurs livres. Voilà toute notre richesse. Enrichissez-nous donc, s'il vous plaît, de ce que vous trouverez dans l'auteur que je vais vous indiquer. C'est le célèbre M. Pithou des lumières duquel j'aurois besoin, comme aussi d'un endroit d'un plaidoyer de M. Servin, de l'an 1624, sur le Donzinois. Voici pourquoi j'ai recours à ces auteurs : Les mémoires manuscrits de M. Noel (1) portent une in-

(1) Louis-Noël Damy, né à Châlons-sur-Marne, en 1599, fut reçu chanoine à Auxerre dès sa jeunesse ; plusieurs de ses parents avaient été dignitaires de cette église ; il mourut en 1686. Selon l'abbé Lebeuf, il avait ramassé « une infinité de curiosités littéraires, » mais il avait fait imprimer « très-peu de choses. » Le P. Lelong (*Bibl. hist. de la France*, 1719, in-f°, n° 4104) affirme que Louis-Noël Damy est le

scription trouvée autrefois à Auxerre conçue en ces termes : *Æternæ Memorix Aurelii Demetrii Adjutoris Proc. Civitat. Senonum, Tricassinorum, Meldorum, Parisiorum et Civitat. Æduorum. Ingenuina Aurelia Demetrianæ et Aurelius Demetrius filius Patri Cariss. etc.*

Un petit livre de Jean-Baptiste Driot, chanoine de Sens, intitulé : *Senonensis ecclesiæ querela de primatu Galliarum adversus Lugdunensem, etc.*, imprimé à Sens en 1657, ne cite, pag. 63, que le commencement de cette inscription de cette sorte : *Memorix Aurelii Demetrii, Adjutoris proc. Civitatis Senonum, etc.*; il dit aussi qu'elle a été découverte proche Auxerre et cite pour son garant le célèbre M. Pithou, *lib. 2, Advers.* Comme cette citation est un peu imparfaite, je prends la liberté de vous prier de la vérifier et de me marquer ce que cet illustre antiquaire a dit de cette

premier éditeur d'une partie du *Gesta pontificum Autissiodorensium*, imprimée sous ce titre : *Autricum christianum, seu gesta pontificum Autissiodorensium ex manuscripto codice evulgata : cura et studio Ludovici Natalis ab Amico, canonici Autissiodorensis. Autissiodori, in-4°*. Et il ajoute que tous les manuscrits de cet auteur étaient alors entre les mains de l'abbé Lebeuf. — Fevret de Fontette, continuateur du P. Lelong, n'a rien ajouté à ce que ce dernier dit de Louis-Noël Damy, dont le nom devrait peut-être être écrit d'Amy ab Amico. Les nouveaux éditeurs des *Mém. concern. l'hist. d'Auxerre* ont d'abord reproduit (t. IV, p. 421-422), sans modification, la notice de l'abbé Lebeuf sur Louis-Noël Damy, mais dans une *Suite des écrivains auxerrois jusqu'à nos jours* ils ont inséré, p. 451, une petite notice concernant Noël Damy, chanoine d'Auxerre. N'est-ce pas un seul et même personnage ? Les continuateurs du Recueil des Bollandistes font mention, dans le tome VII d'octobre, de deux volumes manuscrits donnés à leurs prédécesseurs, le 7 août 1662, par Louis Noël, chanoine d'Auxerre : l'un était un *Kalendarium ecclesiæ et diocesis Autissiodorensis*; l'autre était écrit en français, les Bollandistes en traduisent ainsi le titre : *Honor et felicitas piæ civitatis Autissiodorensis ad normam martyrologii.*

inscription. C'est une épitaphe indubitablement, mais elle a été inconnue au P. Viole; je doute qu'elle contint les mots dans la longueur qu'ils ont cy dessus. Le style lapidaire étoit plus abrégé que cela. Une simple inspection de l'endroit où Pithou en parle vous mettra parfaitement en état de m'éclaircir.

M. de la Chauvinière m'a appris la bonté que vous avez eue de montrer au P. Chamillard l'inscription que j'ay trouvée le mois d'avril dernier (1). Il ajoute que ce Père est embarrassé de la lettre D de cette inscription : c'est apparemment l'un des D de la dernière ligne. Le P. de Montfaucon l'explique ainsi : *De suo dedicavit*. M. Baudelot veut que ce soit : *de suo dedit, dicavit*. Ces deux sçavans ne s'accordent point sur cette inscription, le premier ne nous a point expliqué les deux premiers mots, il veut que ce soit *Dea Icauni*, à la déesse Yonne, au datif, comme à Autun, *Dea Bibracti*. M. Baudelot prétend que l'inscription doit s'entendre (2) : *Augurio sacrum Dea* ou bien *Deabus Icauniensium*. En sorte qu'*Icauni* sont les peuples qui habitent les rivages de l'Yonne et l'autel auroit été dressé en conséquence de la consultation des augures, parce que, dit-il, « c'étoit un usage là plupart du tems » sous le paganisme de prendre l'avis, ou si l'on veut, d'employer « le ministère des augures pour le choix des lieux où la dévotion » des peuples vouloit placer quelque autel, quelque statue ou « quelque autre monument religieux. Les auteurs anciens en font » foy. Servius, entre autres, sur un endroit du septième livre de « l'Enéide, nous apprend que les Augures consultoient le vol ou le » manège des abeilles pour l'emplacement des murailles mêmes » des palais. *Augusta ad moenia*, ce sont les termes de Virgile. » *Augurio*, dit le commentateur, *consecrata apum*. Il en étoit

(1) Voir *Bulletin de la Société*, t. xi, p. 546, la lettre écrite par l'abbé Lebeuf au P. Chamillard, au sujet de la découverte de cette inscription.

(2) L'abbé Lebeuf reproduit ici un petit fac-simile de l'inscription, comme dans la lettre au P. Chamillard, *loco citato*, p.

- « apparemment de même des autres monuments, soit inscriptions,
- « soit autels dédiés à quelque divinité (1). »

Si le père Chamillart étoit assez heureux pour trouver une voye de conciliation dans ces deux sentiments sur *Icauni*, il me feroit un plaisir infini ; s'il ne peut pas s'en mêler, ne pourroit-on pas avoir, par votre moyen et le sien, le sentiment du P. Souciet, son confrère, que je vois de tems en tems, dans les journaux de Trévoux, cité comme un habile explicateur d'inscriptions ? Voyez si cela est faisable. L'inscription est en belles grosses lettres bien formées, de la longueur du doigt, la pierre a bien trois pieds en tous sens ; elle est incrustée dans les murs de la cité à l'entrée de la boucherie, assez près de l'endroit où étoit la porte des bains. J'ajoute ces circonstances pour mettre les personnes plus au fait de l'histoire du pays. La pierre n'est point dans sa situation naturelle, elle a été apportée d'ailleurs. Le costé de l'écriture est dans le dedans du mur. On voit tout auprès les restes d'une statue prodigieuse, aussi fourrée dans le mur, on n'en aperçoit que la draperie (2).

(1) Ce passage guillemeté est extrait d'un mémoire envoyé par M. Baudelot, de l'Académie Royale des Inscriptions, à M. l'abbé d'Aguesseau, au mois d'août 1721. *Hist. de la prise d'Auxerre*, p. 77.

(2) Lors de la découverte de l'inscription auxerroise, l'abbé Lebeuf en fit un petit fac-simile à la suite duquel il rédigea une note dont la minute écrite de sa main est conservée à la Bibliothèque impériale, (Mss. fr., résidu St-Germ. 1315, f° 115) porte ce qui suit : « Cette  
« inscription est sur belle pierre dure qui a été aperçue dans l'épais-  
« seur des murs de la cité d'Auxerre, assez près d'une porte qu'on  
« appelloit au v<sup>e</sup> siècle *portz Balnearis*. Voyez Labbe, t. 1, *Bibl. nov.*  
« *manusc. in Hist. Ep. Autiss., in Amatore*. On voit dans le même  
« endroit des restes de colonnes, comme bases, chapiteaux et même  
« des restes de statues dont on n'aperçoit que des bouts de draperie,  
« le reste ayant été enfoncé dans le mur même. La rivière d'Auxerre  
« s'appelle en latin *Icauna*, Yonne. La porte Balneaire y conduisoit.  
« Cela pourroit faire croire qu'il y auroit eu là auprès une statue

Vous êtes, mon révérend Père, un assez bon compatriote pour m'aider dans la recherche des choses qui font honneur à notre ville. C'est aussi dans cette vue que j'ai prié M. de la Chauvinière de

« élevée en l'honneur de quelque divinité des rivières par les peuples  
 « de l'Yonne, du temps de la magistrature de Tetricus, qui n'est  
 « connu nulle part. La pierre a environ 4 pieds en tous sens; très-  
 « certainement elle a été apportée d'ailleurs, car le côté de l'inscrip-  
 « tion est en dedans le mur et on ne l'a pu lire qu'avec bien de la  
 « peine. Les lettres sont cependant très-bien formées et hautes  
 « comme le petit doigt. Je ne suis pas bien sur qu'il y ait DEAR (Voir  
 « *Bulletin de la Société*, t. xi, p. 347). Dans la première ligne il peut se  
 « faire que ce soit une E; ce qui feroit DEAB ou bien DEAE. Il m'a  
 « cependant paru que c'étoit un R. On a trouvé autrefois dans les  
 « mêmes murs romains d'Auxerre en différents endroits des inscrip-  
 « tions qui portoient le nom des deux consuls Aulus Hirtius et C.  
 « Vibius Pansa. »

Cette note fut envoyée à Dom Bernard Montfaucon, bénédictin de Saint-Germain-des-Près, par Dom Jean Baillivet, prieur de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, avec la lettre suivante :

Mon révérend Père,

Je ne sçai si M. Le Beuf, chanoine et souchantre de l'église d'Auxerre, a le bien d'être connu de vous; mais il a beaucoup de talent et du bon goût pour les antiquités. Voicy une inscription qu'il a découverte et tirée d'un mur où elle étoit depuis longtems. Ce n'est pas la première occasion où il a eu de quoy exercer la curiosité des savants et de ceux qui sont plus expérimentés que luy. J'envoye à votre Révérence cette inscription, afin qu'elle ait la bonté de nous en dire son sentiment en le marquant au bas de la page précédente si elle le juge à propos. Je me recommande à vos saints sacrifices et je suis avec bien du respect,

Mon révérend Père,

Votre très-humble et très-affectionné confrère,

BAILLIVET, M. D.

A Auxerre, 10 juin 1721.

La Réponse de D. Montfaucon est imprimée dans la préface de l'*Histoire de la prise d'Auxerre*, p. 75-76.

vous faire voir un projet manuscrit d'un Dijonnois qui veut faire une bibliothèque de Bourguignons (1). Comme je me fais un plaisir d'aider tous ceux qui croient que je puis leur être utile, j'espère que vous ne me blamerez point d'être de ce caractère et que si vous découvrez quelque auteur auxerrois peu connu, vous me ferez part de votre découverte. Je suis avec une estime sincère et respectueuse,

Mon révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEBEUF.

Ce 16 août 1721.

Vous me voudrez peut-être faire un procès de ce que je n'ai point exécuté une certaine commission que vous m'avez donnée : je vous dirai que la vraie cause est de ce que vous m'avez (2). . . . . J'oubliois de vous demander si vous ne pourriez pas vous charger de ramasser les Journaux des Savans quandils ont été vus, et à quel prix iroit chacun. M. Mignot (3) les feroit venir si vous vouliez prendre cette peine.

Vous m'avez aussi promis votre dissertation sur Odon (4), chanoine régulier. Appréhendez-vous de me faire de la peine en me persuadant que je me suis trompé? Je suis fort docile. Comptez là-dessus.

(1) Il s'agit évidemment ici de M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche, à Dijon, qui, dès l'année 1718, travaillait à la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, ouvrage imprimé en 1742 par les soins de M. l'abbé Joly, après la mort de l'auteur.

(2) Deux lignes sont raturées dans l'original.

(3) Jean-André Mignot, chanoine et chantre de la cathédrale d'Auxerre.

(4) Odon, chanoine régulier, vivoit au XI<sup>e</sup> siècle; il fut le premier abbé de Saint-Pierre d'Auxerre, lorsque le doyenné fut changé en abbaye entre l'an 1169 et l'an 1178. Voir Lebeuf, *Mém. conc. l'hist. civ. et ecclés. d'Auxerre*: Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, et Moréri.

## III.

[A MONSIEUR POLLUCHE (1) A ORLÉANS.]

Monsieur,

Ennuyé de votre long silence, j'ay pris la liberté d'écrire à M. l'abbé Paris (2) pour le prier de tâcher d'en sçavoir la cause. Il est vray que j'ay eu tort d'avoir été si longtemps à vous donner de mes nouvelles, après mon retour de Tours et du Mans où j'allai l'année dernière. Les affaires qui me survinrent m'en empêchèrent, et par conséquent d'avoir l'honneur de vous remercier des peines que vous aviez prises de me mener partout où je souhaitois aller pour m'instruire et me faire voir vos curieux manuscrits. Mais enfin j'ai reconnu ma faute, et faute avouée est à demi pardonnée.

J'ai encore, Monsieur, une excuse à vous faire au sujet de mon histoire d'Auxerre. Les journaux vous ont appris qu'elle paraît dès le commencement du dernier hiver (3). J'aurais bien souhaité

(1) Polluche (Daniel), membre de la Société littéraire d'Orléans, né dans cette ville le 4 octobre 1689, y est mort le 5 mai 1768, Il a publié dans le *Mercure* et dans plusieurs autres recueils des dissertations historiques, principalement sur l'Orléanais. Voir, dans le *Mercure* de 1751 (mois de mai et d'octobre), sa polémique avec Lebeuf au sujet de l'explication d'une inscription trouvée à Auxerre. Une notice abrégée sur la vie de Polluche, avec le catalogue de ses ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits, a été insérée en tête de sa description de la ville et des environs d'Orléans, dans la nouvelle édition considérablement augmentée et publiée par le docteur Beauvais de Préau, *Orléans*, in-8°, 1778.

(2) Paris (l'abbé Antoine), chanoine d'Orléans.

(3) Les *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre* parurent au mois d'octobre 1743, ainsi que le témoigne le

pouvoir être aussi concis que vous et ne donner qu'un léger indouze ; en ce cas mon libraire auroit été susceptible d'autres conventions que celles que j'ay pu faire avec lui pour deux gros in-quarto de presque mille pages chacun. Vous sentez que ces sortes

prospectus suivant répandu alors par les éditeurs, Fournier d'Auxerre, et Durand de Paris :

« *Souscription des Mémoires sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre.*

« Il est convenable que les histoires particulières des diocèses et provinces de France soient traitées d'une manière assez étendue, pour fournir à l'histoire générale du royaume quelques particularités dignes d'être sçues. L'auteur de l'histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse d'Auxerre, persuadé de ce principe, n'a point craint le trop grand détail dans ce qu'il a entrepris de donner au public concernant les évêques et comtes de cette ville. La sainteté des uns et la célébrité des autres sont les motifs qui l'ont engagé à former deux volumes dans lesquels il comprend tout ce qu'il a pu recueillir touchant les événements arrivés dans le diocèse d'Auxerre. Il appuie tout ce qu'il en rapporte sur l'histoire de la vie de saint Germain, écrite par Constance ; sur le *Gesta pontificum Autissiodorensium*, que les chanoines de la cathédrale commencèrent à rédiger au neuvième siècle, et qui a été continué jusques dans le seizième avec peu d'interruption, sur les cartulaires, tant de l'évêché, du chapitre et de la ville, que sur ceux des abbayes et prieurés, aussi bien que sur les nécrologes et martyrologes du pays, inventaires de titres ou de chartriers, registres du chapitre, de la ville et ceux du parlement de Paris, mémoriaux de Chambre des comptes et même statuts synodaux ou autres réglemens.

« Comme dans le siècle où nous sommes, les mémoires de M. de Tillemont, l'histoire ecclésiastique de M. de Fleury, celle de France du P. Daniel et autres ont mis l'histoire de France, soit ecclésiastique, soit civile, en un plus beau jour que tous les auteurs qui avant eux avoient écrit en notre langue, les connoissances générales, que fournissent leurs ouvrages, ont inspiré tant de goût pour les histoires particulières des diocèses, qu'on en souhaite de plus en plus la publication.



de messieurs ne sont guères libéraux de si gros ouvrages envers un auteur, parce qu'ils craignent qu'en le répandant trop en présents, ils n'en vendent point, et que les livres d'histoires particulières ne sont pas recherchés à cause d'historiettes romanesques.

« Mais si M. Lebeuf a eu en vue de satisfaire l'empressement de ses compatriotes, il n'a pas moins pensé aux sçavans répandus dans le royaume et au-delà, dont les cabinets, après les ouvrages sur les sciences et les belles-lettres, ne paroissent se distinguer que par l'amas des histoires particulières quoiqu'écrites en français.

« Dans le premier des deux tomes, qui vont paraître sous le titre de *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, les lecteurs verront un détail de tout ce que l'auteur a pu ramasser concernant les évêques d'Auxerre ; un catalogue de tous ceux qui ont possédé les dignités de la même église ; la notice de toutes les églises qui sont en relation par quelque endroit avec cette cathédrale. Ce volume contiendra près de neuf cents pages d'impression in-4°.

« Le second volume, de pareille grosseur, renfermera l'histoire des comtes d'Auxerre et de ce qui est arrivé de leur tems dans le pays ; l'histoire de la communauté des habitans depuis son origine et surtout depuis que le comté fut réuni à la couronne, avec les catalogues des vicomtes, baillis, capitaines, licutenans-généraux et autres officiers ; la notice des écrivains d'Auxerre et du diocèse ; une énumération des principaux personnages qui ont été élevés aux dignités, et enfin, sous le titre de preuves ou de pièces justificatives, un nombre très-considérable d'actes qui n'avoient point été imprimés.

« Désirant seconder le zèle de l'auteur et l'empressement de mes compatriotes à se procurer l'histoire de leur province, je me suis déterminé en leur faveur à diminuer le prix de ce livre, qui est en deux gros volumes in-4°, très-bien imprimés et enrichis de plusieurs cartes.

« Le prix sera de vingt livres pour ceux de la province qui, d'ici au mois de septembre inclusivement, voudront en acquérir des exemplaires reliés, et dix-sept livres en feuilles, en payant la somme de douze livres pour chaque exemplaire qu'on assurera, et le restant en livrant l'exemplaire, qui sera donné aux souscripteurs dans le courant du mois d'octobre prochain.

Ce sont des faits qu'il n'est pas nécessaire de prouver. C'est pourquoy la part que mon libraire m'a fait a été très modique sans quoy il n'auroit jamais fait l'entreprise à ses frais ; de manière que, les présents faits à la cour, à mon évêque et à un autre prélat, je n'ai pas eu de quoi le donner à mon frère unique, curé proche Auxerre (1). La seule voye de répandre cet ouvrage sans que le libraire se plaigne, et afin que le cry de l'acheteur soit moins violent, a été qu'au lieu de 24 liv. qu'il vend ces deux tomes reliez aux étrangers, il les cède au prix marchand de 20 liv. à ceux pour

« Le prix sera de vingt-quatre livres pour ceux qui n'auront point souscript. On peut s'adresser,

« A Auxerre, chez FOURNIER, libraire imprimeur ;

A Paris, chez DURAND, libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Landry et au Griffon. 1743. »

Le libraire Fournier, d'Auxerre, n'était donc pas dans le principe le seul éditeur de l'ouvrage de l'abbé Lebeuf, mais il en fit l'acquisition quelques années plus tard. On lit en effet dans l'almanach d'Auxerre de 1763 : « Fournier, seul imprimeur d'Auxerre, ayant acquis le fonds et le privilège des Mémoires sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, par M. Lebeuf, en 2 vol. in-4°, avec gravures, avertit que, pour en faciliter l'acquisition, il en a modéré le prix à huit livres, en feuilles, jusqu'à Pâques prochain. Passé ce tems, cet ouvrage sera de douze livres. On sçait qu'il s'est toujours vendu vingt-quatre livres, relié. On trouvera ce même ouvrage, à Paris, chez Durand neveu, libraire, rue Saint-Jacques, à la Sagesse. » La même mention se trouve dans les almanachs de 1767 et 1768, l'éditeur ayant soin d'avertir que « le prix augmentera d'année en année, vu le petit nombre. » Dans le n° 2 des *Affiches d'Auxerre* du 18 janvier 1774, cet ouvrage figure encore au nombre de ceux dont Fournier est propriétaire. M. Ribière, dans son *Essai sur l'histoire de l'imprimerie dans le département de l'Yonne*, a donc usé d'une prudence excessive (p. 32) en disant qu'en 1777 *au plus tard* Fournier avait acquis la propriété exclusive de ce livre.

(1) Le frère de l'abbé Lebeuf était curé de Venoy.

lesquels je m'intéresse (1). C'est ainsi que j'ai fait avoir cet ouvrage pour Marmoutier, pour le P. Visiteur de Normandie, cy devant prieur de Saint-Laumer de Blois, etc. De sorte que je pourrois m'interposer de même pour la bibliothèque d'Orléans, s'il étoit encore temps.

Je n'ose plus, Monsieur, vous parler du pouillé d'Orléans, quoique je n'abandonne nullement la partie, ni le dessein que j'ai communiqué à MM. du clergé. On verra lorsque ma notice diocésaine de Paris paroitra, si c'est un ouvrage si indifférent et si à négliger que celui de la notice historique d'un diocèse. M. Pocquet de Livonnière (2) est aussi dans ce goût pour Angers; il m'a envoyé ce qu'il a fait. Je compte, Monsieur, que M. l'abbé Paris voudra bien vous faire part de la manière dont un des curés de votre diocèse m'a reçu à sa porte. En vérité, il faut que cet homme soit un franc original. Moy qui ai vu tous ceux du diocèse de Paris et en ai été si bien reçu, sans cependant montrer aucune lettre de recommandation! Dans la surprise où j'ai été d'une telle réception, je lui ai dit que je ne manquerois pas d'en donner avis à mes amis d'Orléans et à des personnes de marque. L'évènement est tout nouveau puisqu'il n'y a pas encore un mois, M. le curé d'Andeglou m'a appris une singularité sur le culte de saint Germain d'Auxerre: je sçavois que c'est son patron et celui d'Huêtre aussi bien que de Santot; mais j'ignorois qu'il le fût aussi de Sougy. Il me dit qu'on y devoit célébrer sa feste le 1 octobre, qui est celui de sa translation, mais qu'à Huêtre, quoique ce soit la même saint Germain d'Auxerre, on fait la fête le 28 may (3). C'est justement le moyen de lui faire

(1) Voir les fragments de la correspondance inédite de Lebeuf et de Fenel, cités par M. Ribière, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie dans le département de l'Yonne*, p. 32-33.

(2) L'abbé Pocquet de Livonnière, docteur de Sorbonne et chanoine d'Angers, était fils de Claude Pocquet de Livonnière, professeur de droit français à la Faculté d'Angers. P. Nicéron, t. XVII.

(3) Le 28 mai est le jour de la fête de saint Germain, évêque de Paris, mort en 376.

substituer un jour saint Germain de Paris. A Luyères, c'est saint Germain de Paris (1).

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect et un sincère attachement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEBEUF.

Ce 23 octobre 1744.

#### IV.

[A MONSIEUR POLLECHE, BOURGEOIS D'ORLÉANS, DE L'ACADÉMIE DE LA MÊME VILLE, EN LA RUE DES GRANDS CISEAUX, A ORLÉANS.]

Monsieur,

Il y a près d'un an que je n'ai eu directement aucune de vos nouvelles. Vous me marquiez, dans votre dernière du six avril, que je pouvois compter que je recevrois le pouillé d'Orléans avant qu'il fût peu. Il ne faut pas que les abbayes vous retiennent, il n'en faut faire aucune mention. Je me borne aux cures et annexes ou succursales, chapitres et prieurez, chapelles anciennes et mémorables. Vous eûtes la bonté de renouveler votre promesse à Dom Gérard, (2) que j'ai vu ici à mon retour de Franche-Comté. J'en attends l'efficacité.

(1) Andeglou, Huêtre, Santot, Sougy et Luyères étaient des paroisses du diocèse d'Orléans.

(2) Dom Guillaume Gérard, né à Orléans en 1701 et mort à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, a travaillé à l'histoire littéraire du Berri, de la Touraine, à la bibliothèque des écrivains de l'Orléanais et à la collection des chartes que la congrégation de Saint-Maur avait entreprise par ordre de M. Bertin, ministre d'Etat. *L'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 767, dit de lui « qu'il était estimable par son grand amour du travail, et qu'il était en commerce de lettres avec plusieurs savans séculiers. »

Vous savez qu'il paroît deux tomes du *Gallia Christiana*, qui contiennent la province de Reims ; mais ils ne sont pas si gros que ceux de la province de Paris.

Les journaux vous instruisent sur les nouveaux livres. J'ai sceu que vous étiez informé des *Variétés historiques* (1), compilation anonyme, avec un titre imposant, quoique ce soit la production d'un plagiaire.

Je ne sçai si vous receutes au printemps dernier l'histoire de Verdun en blanc que M. votre fils se chargea de vous faire tenir en blanc (2). J'y ai eu bonne part, mais nullement aux corrections que

(1) *Variétés historiques, physiques et littéraires, ou recherches d'un sçavant, contenant plusieurs pièces curieuses et intéressantes.* Paris, Nyon, 1732, 6 vol. en 3 tomes in-12. Ce recueil, publié sans nom d'auteur, est attribué à Antoine Gaspard Boucher d'Argis, d'abord avocat au parlement de Paris, puis conseiller au conseil souverain de Dombes et enfin au châtelet de Paris ; « il n'offre, selon la *Bibliothèque historique de la France*, que des extraits du Mercure et autres ouvrages périodiques. »

(2) Un livre *en blanc* est un livre en feuilles, sans reliure. *Dictionnaire de Trévoux*. L'auteur des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (t. VI, p. 287-288, Avignon, 1743, in-12) annonçait la publication de l'histoire de Verdun en ces termes, sans nommer l'auteur ni son collaborateur : « Pierre-Guillaume Simon, imprimeur du clergé, rue de la Harpe, vient de publier in-4° un livre important pour les détails de l'histoire de l'Eglise et de la France, travaillé sur des pièces authentiques et sur des témoignages contemporains par un savant écrivain du pays. C'est l'*Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, avec le poutlé, la carte du diocèse et le plan de la ville*, par un chanoine de la même ville, dont la modestie cache le nom. A qui est-il plus aisé ou plus convenable d'enrichir la république des lettres qu'à des chanoines ? L'auteur de cette histoire s'est proposé d'y faire entrer tous ce que les anciens écrivains ont dit de la ville et de l'église de Verdun depuis son origine. Pour cet effet il a partagé son ouvrage en deux livres. Le premier, qui renferme les vies des évêques, est divisé en quatre parties par rapport aux quatre différentes dominations tem-

le censeur ecclésiastique y a faites pour ménager la mémoire de certains évêques.

Je me doute que vous avez expérimenté par vous même le ridicule de l'auteur du *Mercur*e (1) qui ne met presque plus de

porelles sous lesquelles cette ville a été. Il offre à la tête de chacune de ses quatre parties des avant-propos qui donnent une idée juste des états différents de la ville et de l'église de Verdun. La qualité de comte, que portent les évêques de Verdun, a rendu inséparables le civil et l'ecclésiastique. Le second livre, où il s'agit purement de l'histoire ecclésiastique, est conséquemment beaucoup plus court que le premier, où ce qui regarde l'église est traité en partie, par la raison que j'ai dite ci-dessus. Ce second livre contient donc seulement le dénombrement et la liste chronologique des églises particulières de la ville et du diocèse de Verdun, le temps de leur établissement, les événements qui leur ont donné plus d'éclat, les noms et qualités de leurs fondateurs ou des personnages illustres qui les ont gouvernés. » Les auteurs de la *France littéraire*, t. II, p. 68, attribuent à l'abbé Lebeuf, seulement la publication de l'histoire de la ville de Verdun, avec l'addition des notes. MM. Challe et Quantin, dans l'index des ouvrages de Lebeuf, placé au commencement de leur édition des *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, s'expriment ainsi à ce sujet : « Cet ouvrage a paru sous le nom du chanoine « Roussel, avec augmentations et notes de Lebeuf. Les manuscrits « avaient, en effet, été mis à la disposition de Lebeuf, qui a refondu « tout le travail et l'a si considérablement augmenté, enrichi et com- « plété qu'il peut être considéré comme de lui. » Le continuateur du P. Lelong se borne à dire que l'abbé Lebeuf a eu part à l'ouvrage du chanoine Roussel et qu'il l'a fait imprimer.

(1) Le *Mercur*e de France était alors dirigé par Le Clerc de la Bruère et Louis Fuzelier ; à la mort d'Antoine de la Roque (1744), ils en avaient obtenu conjointement le privilège. Fuzelier était un faiseur d'opéras comme la Bruère, qui, de plus, remplissait à Rome les fonctions de secrétaire d'ambassade : ces deux écrivains n'étaient pas faits pour maintenir au *Mercur*e le caractère sérieux que les frères la Roque avaient su lui donner.

pièces de littérature (1), quoiqu'il y en a une dans son journal du présent mois de mars sur la ville de Blaye en Gascogne. Je croy vous avoir conseillé dans le temps de faire comme moy et de donner ce que vous avez à communiquer au public.

M. Secousse s'est fait faire vendredi (2) l'opération de la cataracte à un œil : cela va bien jusqu'à présent. Il ne vent paroître à l'Académie qu'au mois de juin.

Que pensez-vous de ma reine Pédauque? Je voudrois bien que ma pièce fût imprimée en entier (3); la vérité de ma découverte vous seroit plus manifestée.

(1) L'abbé Lebeuf emploie ici le mot littérature dans le sens d'érudition. Cette acception, qui sans doute ne serait pas admise aujourd'hui, se trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux*.

(2) Le 10 mars 1732, et non en 1731, comme le dit Pierre de Bougainville dans son éloge de Secousse, prononcé le 12 novembre 1754 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « Sa vue (de Secousse), qui s'étoit d'abord affoiblie par degrés insensibles, s'éteignit enfin sans ressources. Il essaya tout ce qu'on lui proposoit de remèdes : il se déterminâ en 1731 à l'opération de la cataracte, mais elle n'eut pas le succès qu'on s'en promettoit, et peut-être les accidens dont elle fut suivie contribuèrent-ils à l'altération de sa santé. Nous eûmes le chagrin de la voir dépérir depuis ce moment, jusqu'à celui de la maladie violente qui nous l'enleva le 15 de mars dernier. » *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. xxv, ln-4°, p. 502.

(3) D'après l'*Index* de MM. Challe et Quantin, et l'errata placé à la fin du dernier volume de leur édition des *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, l'abbé Lebeuf aurait cessé, à partir du mois de mars 1730, de fournir des articles au *Mercure*; cependant on trouve au mois de décembre 1731 (t. II, p. 63-72) de ce recueil un extrait du mémoire sur la reine Pédauque, lu le 30 avril 1731 par l'abbé Lebeuf à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et dont un abrégé fut également inséré dans l'*Hist. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, t. XIII, p. 227-233, sous ce titre : Conjectures sur la reine Pédauque, où l'on recherche quelle pouvoit être cette reine, et à cette occasion ce qu'on

M. votre fils m'a écrit une fois depuis qu'il est à Rouen, je lui ai fait faire connaissance avec un sçavant de mes amis, appelé l'abbé Saas (1).

Je ne me suis pas beaucoup éloigné de votre sentiment sur la forest *Arelaunum*, lorsque j'ai prétendu que c'étoit l'extrémité de de la forest de Bière ou de Fontainebleau, laquelle s'étendoit du côté de la rivière d'Orvanne, où est Dormeil (2). Que me donnez-vous au *Journal de Verdun* votre ouvrage sur cette forêt? Ce journal deviendra plus curieux pour les gens de lettres que le *Mercur*, qui ne met presque plus que des contes.

J'ai une grâce à vous demander, qui est de vouloir bien m'informer à votre loisir si votre paroisse de N. D. de Recouvrance n'a pas pour curé un nommé, M. Roussel, Bourguignon, et s'il se porte bien. Je l'ai perdu de vue.

Le Père Cosme (3) fait imprimer à force, à ce que m'a dit ou écrit D. Gérou de Tours.

doit penser de plusieurs figures anciennes prises jusqu'à présent pour des statues de princes ou de princesses de France.

(1) L'abbé Jean Saas, chanoine de Rouen, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, né en 1703 à Franqueville près Rouen, et mort en 1774, était un savant bibliographe. Voir son éloge par Cotton Deshoussayes dans le volume des pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen, dont l'abbé Saas était membre.

(2) Dormelles-sur-l'Orvanne, à 20 kilomètres au S.-E. de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

(3) Le P. Cosme, de Saint-Etienne-de-Villiers, religieux carme, avait beaucoup d'érudition et était très-versé dans l'histoire de son ordre. Lebeuf fait probablement ici allusion à la *Bibliotheca Carmelitana* annoncée dans le *Journal de Verdun* du mois de mai 1750, p. 547, et que le P. Cosme faisait alors imprimer. Cet ouvrage parut à Orléans en 1752, sans nom d'auteur : *Bibliotheca carmelitana notis criticis et dissertationibus illustrata, cura et labore unius e carmelitis provincie Turoniæ*, 2 vol. in-8.



Ma dernière course automnale m'a conduit ès villes de Dijon, abbaye de Cîteaux, Saint-Jean-de-Lône, Dôle, Besançon, Quingé, Salins, Nozeray, Saint-Claude, pays de Gex, Genève, Nyon ancienne, *colonia equestrium*, Poligny, Arbois, Auxonne. Voilà ma confession générale.

Je suis avec un sincère et respectueux attachement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEBEUF.

A Paris, ce 15 mars 1752.

La Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne possède aussi un petit traité conclu entre les sieurs Guérin et Coignard, libraires à Paris, d'une part, et l'abbé Lebeuf, de l'autre. Cette pièce rappelle sa collaboration à la rédaction des livres de liturgie des diocèses du Mans et de Laon. On savait, il est vrai, que le chanoine auxerrois était l'auteur du *Chant de la nouvelle liturgie du Mans*, 3 volumes in-folio, 1749-1751, mais la part qu'il a prise à des travaux analogues pour le diocèse de Laon était, je le crois, moins généralement connue, voici ce document :

Nous soussignez, libraires à Paris, sommes convenus avec Monsieur l'abbé Lebeuf de l'Académie royale des Belles-Lettres de payer à mondit sieur la somme de mille livres, tant pour les intonations mises au nouveau bréviaire de Laon que nous venons d'imprimer, que pour la composition et révision des épreuves de l'antiphonaire dudit bréviaire; et à compte de la dite somme de mille livres le dit sieur Lebeuf reconnoit avoir reçu celle de trois cents livres que nous lui avons payée ce jourd'huy.

De plus, nous sommes convenus de payer audit sieur abbé Lebeuf pour la rédaction de l'antiphonaire du Mans conformément

au nouveau bréviaire de ce diocèse que nous imprimons actuellement, la somme de trois cens livres.

Fait double à Paris, ce vingt sept avril mil sept cent quarante huit.

GUÉRIN, COIGNARD, LEBEUF.

Je soussigné reconnais avoir reçu de Messieurs Coignard et Guérin par moitié, de chacun, le solde du présent traité.

A Paris, le 7 aoust 1750.

LEBEUF.

J'ajoute enfin une lettre, tirée de la même collection et adressée à M. Polluche par Dom Duplessis ; on y remarque un passage relatif à la polémique soulevée entre ce bénédictin et Lebeuf au sujet de la dissertation sur le Soissonnais, qui avait valu à ce dernier, en 1735, le prix de l'Académie de Soissons. Cette lettre m'a paru trouver sa place toute naturelle à la suite de celles qu'on a lues plus haut. Dom Duplessis écrivait donc de Paris, le 9 mars 1736 :

J'apprens par votre lettre, Monsieur, que je vis toujours dans l'honneur de votre cher souvenir ; et en vérité vous ne pouviez me flatter d'une manière plus sensible. Vous sçavez que je vous ai laissé le maître absolu de mes paperasses : vous pouvez donc en user librement de la manière qu'il vous plaira. Mais vous sçavez que ce n'étoit encore là qu'une ébauche, une première idée, un crayon imparfait de quelque chose de mieux : et ce mieux là, nous l'aurons sans doute, si vous voulez bien vous donner la peine d'y mettre la main. J'accepte avec toute la reconnaissance possible l'exemplaire dont vous me faites présent, je l'attens avec impatience, et je le lirai avec grand plaisir. C'est sans doute M. Rouzeau qui l'imprime. Obligez-moi de l'assurer de mes civilités, aussi bien que M<sup>me</sup> Rouzeau, et notre cher papa, Dom Michel Costé, qui m'a bien oublié, M. Le Bœuf m'a fait une réponse, et vous avez du la voir

dans le dernier Mercure (1) : je ne sçais si vous en avez été frappé. Il y a quinze jours que j'ai envoyé ma réplique à M. de La Roche, je ne sçais si elle paroitra ce mois-ci (2). En cas que M. Le Bœuf ne se croie point vaincu, je lui destine une 3<sup>e</sup> lettre (3), et puis plus ; car après tout il faut finir. J'avoue que depuis cinq ou six ans je suis un grand coureur. Cependant je n'ai point mis les pieds en Basse-Normandie. L'histoire, dont je suis chargé, ne regarde que le diocèse de Rouen ; mais ce diocèse renferme 16 à 1700 clochers. Enfin mes courses sont finies et me voici sédentaire à Paris, où je voudrois bien vous tenir pour vous offrir une bouteille de vin. Mes respects, je vous prie, à M<sup>me</sup> Polluche. Je suis avec toute l'estime et l'attachement possible, Monsieur, etc.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit (4) sur l'intérêt que la publication de la correspondance inédite de l'abbé Lebeuf

(1) Mercure du mois de janvier 1756, p. 18 : Lettre de M. Lebeuf, chanoine et souchantre d'Auxerre (15 janvier 1756), adressée à l'auteur du Mercure, pour servir de réponse à celle du R. P. du Plessis, bénédictin, insérée dans le Mercure du mois de décembre 1753, touchant la signification du mot *Dun* ou *Doun* chez les Celtes.

(2) Seconde lettre du R. P. Dom Toussaints du Plessis au sujet de la dissertation de M. Lebeuf sur le Soissonnais, insérée à la page 26 du volume in-12 publié à Paris, en 1756, par le libraire Jean-Baptiste Delespine, sous ce titre : *Lettres du R. P. D. Toussaints du Plessis, bénédictin, adressées à l'auteur du Mercure de France*, etc. Ce volume contient aussi (p. 3) sa lettre du 15 novembre 1753, qui commence la discussion ; celle de Lebeuf (p. 10) du 15 janvier 1756 ; la réplique du même (p. 31) en date du 15 avril 1756 ; une troisième lettre de D. Duplessis (p. 96), 19 mai 1756, et une nouvelle réponse de Lebeuf (p. 141), 22 juin 1756, adressée à M. Maillart, avocat au parlement de Paris.

(3) Voir la note précédente.

(4) Bulletin de la Société des sciences hist. et nat. de l'Yonne, t. XI, p. 358.

présenterait. Si quelques doutes avaient pu s'élever à cet égard, ils auront été ébranlés, je l'espère, par la lecture de ses lettres imprimées dans notre Bulletin, et s'ils subsistent, je me plais à croire qu'ils seront dissipés, à supposer qu'on veuille bien encore lire les trois lettres suivantes adressées par le chanoine auxerrois à son compatriote le P. Prévost et conservées en original à la bibliothèque Sainte-Genève de Paris.

Mon Révérend Père,

Je me donne l'honneur de vous écrire par un de vos futurs confrères, qui est le jeune M. Bogue, qu'on m'a assuré devoir prendre l'habit de chanoine régulier dans peu. Ainsi j'ai tout lieu d'espérer que cette lettre aura un sort plus heureux que celle que je vous écris, vers Noël dernier, par la voie d'un ecclésiastique de cette ville.

Je m'adresse à vous, mon Révérend Père, pour vous prier de vouloir bien prendre la peine de consulter les Bollandistes au sujet d'un saint de notre diocèse dont je voudrais éclaircir l'histoire; c'est saint Caradeu, en latin *Caradocus*, patron de la collégiale de Donzy. Faites-moi le plaisir de regarder au 13 avril s'il n'y est pas parlé de ce saint, et les raisons qui y sont de ne rapporter sa mort qu'au douzième siècle, tandis qu'à Donzy on a des preuves qu'il est bien plus ancien; comme aussi les raisons qui font croire qu'il est décédé un 13 avril, pendant qu'à Donzy on croit qu'il mourut un 15 d'août. Je travaille fortement à la réforme de notre calendrier, mais malheureusement l'ouvrage des Bollandistes, qui me seroit d'un grand secours, manque en cette ville. La légende de Donzy commence par ces mots : *Cum Dei omnipotentis benignitate*. Si vous ne trouvez rien de ce saint au 13 avril, ayez la bonté de regarder au 30 janvier, qui est le jour auquel le martyrologe de Hugues Menard en parle (1).

(1) Dans le Martyrologe de l'église d'Auxerre, rédigé en 1781, par ordre de Mgr de Caylus, il est fait mention de ce saint, au 16 dé-

Si je n'appréhendois de vous trop détourner, je vous prierois de voir encore au 13 juin si, en parlant de sainte Felicule, les Bollandistes disent quelque chose de la collégiale de Gien, au diocèse d'Auxerre, ou de celle de Léré en Berri. C'est une sainte qui me doit donner bien de la peine dans le futur calendrier, à cause que je voudrois ne pas la confondre avec une autre du 1<sup>er</sup> aoust, que je crois être la vraie sainte honorée à Gien (1).

S'il y a en ce pays-ci quelque chose pour votre service, je vous prie d'en user librement à mon égard et de ne me point épargner ; nos applications ne sont, à ce que je crois, guères différentes et l'on ne peut trouver que du plaisir à travailler pour des personnes qui le méritent autant que vous. Je ne doute pas que vous n'ayez vu un ouvrage qui paroît depuis un mois, dans le 3<sup>e</sup> tome duquel est un opuscule auquel j'ai la meilleure part, intitulé : *Tradition de l'église d'Auxerre par rapport à la Constitution* (2). On l'a

cembre, en ces termes : In Anglia natalis sancti Caradoci presbyteri et abbatis, cujus reliquiæ Domitiaci (Donzy) in ecclesia collegiata sui nominis, aliisque locis diæcesis Autissiodorensis asservantur. Voir sur saint Caradeuc la note de Frappier, p. 246-251 de son édition de l'ouvrage de l'abbé Rigaut, *Sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ fastorum carmen*. « Cette note, dit Frappier, pourra paroître un peu longue « sur un saint peu connu ; mais le lecteur voudra bien la passer à « l'éditeur, qui est né à Donzy. »

(1) *Desancta Felicula, virgine in territorio Autissiodorensi, autore Cornelio Byco, è societate Jesu*, dans le recueil des Bollandistes, t. III d'octobre, p. 223-227 ; in territorio Autissiodorensi translatio sanctæ Feliculæ virginis, illic primum ad ripam Ligeris circa Brioderum (Briare) sepultæ, cujus sacræ exuviæ duodecim saltem seculo ad Genabum (Gien), seu Giomum castrum, in ecclesiam sancti Stephani delatæ sunt. *Martyrologe d'Auxerre*, au 5 octobre.

(2) La *Tradition de l'église d'Auxerre sur les propositions censurées dans la constitution Unigenitus* fut insérée dans le tome III, p. 171-183 du *Cri de la foi ou recueil de différents témoignages rendus par plusieurs facultés, chapitres, cures, communautés ecclési-*

imprimé en Hollande sans ma participation et moi-même n'ai pu en avoir un seul exemplaire pour moi. L'abbaye de Saint-Père n'y est pas oubliée, je l'ai fait paroître sur les rangs à l'occasion d'un maître Odon, qui y a fleuri à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Je vous prie de me dire ce que vous pensez de cet ouvrage ; les personnes qui l'ont fait imprimer semblent souhaiter fort, dans l'avertissement qui est à la tête du 1<sup>er</sup> tome, que les autres églises, aussi illustres que celle d'Auxerre, produisent au jour un recueil de semblables témoignages. Il me semble que non seulement les églises devroient avoir cette pensée, mais encore les ordres particuliers, tels que le vôtre (1) et celui de Saint-Benoit. Pardonnez à mon zèle cette digression. Je finis en vous assurant de la parfaite reconnaissance aussi bien que de l'estime respectueuse, avec laquelle je suis,

Mon Révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEBEUF,

Chanoine et sous-chantre d'Auxerre.

19 décembre [1723].

Mon Révérend Père,

Je ne sçai que penser de votre long silence, mais peut-être êtes-vous aussi mal satisfait du mien. Si cependant j'ai bonne mémoire,

*siastiques et régulières au sujet de la constitution Unigenitus*, 3 vol. in-12, 1719, s. 1. Il ne saurait donc y avoir de doutes sur la très-grande part prise par l'abbé Lebeuf à la *Tradition de l'église d'Auxerre* ; les renseignements historiques qu'on y trouve ont été reproduits presque textuellement par lui dans son histoire d'Auxerre ; il n'en serait cependant pas le seul auteur, s'il faut en croire Frappier, qui, dans une brochure anonyme intitulée, *Protestations en faveur du droit du doyen d'Auxerre*, du 29 septembre 1766, p. 45, note, donne pour collaborateur à l'abbé Lebeuf son confrère l'abbé Mignot. Les bibliographes paraissent avoir ignoré cet ouvrage de Lebeuf.

(1) Le Père Prévost appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de France.

c'est vous qui êtes en reste et je me souviens de vous avoir écrit pour vous demander quelques éclaircissements. Je vous importunerai encore à ce sujet, après que je vous aurai un peu entretenu de ce qui me regarde personnellement. Je ne doute pas que vous n'en sachiez déjà quelque chose : cela a fait trop d'éclat. J'avois fait une note assez longue vers le milieu de mon livre (1) en 1718 sur le P. Divolé et j'y marquai en particulier que les huguenots le haïssent plus que les autres prédicateurs parce qu'outre qu'il réfutoit vivement, il n'abandonnoit pas pour cela les maximes du royaume, il se servoit de comparaisons familières pour confondre les huguenots, il excusoit très-bien les abus vrais ou faux qui sont parmi les catholiques et en donnant à N. S. Père le Pape la qualité qui lui est due, il ne laissoit pas que de le dire sujet aux faiblesses communes, ensuite je rapportois un long lambeau de son sermon sur la messe, qu'une personne de mes amis me communiqua depuis que j'avois fait ma tradition (2). La note ainsi tournée avoit passé

(1) *L'Histoire de la prise d'Auxerre*. Cet ouvrage, imprimé en 1723 à Auxerre, chez Troche, étoit terminé en 1719; cette année-là, il est mentionné dans la première édition de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, n° 43081.

(2) L'abbé Lebauf veut-il dire ici que le sermon lui avoit été communiqué depuis qu'il avoit fait au censeur royal la tradition de son manuscrit, pour en obtenir le permis d'imprimer, ou bien fait-il allusion à la *Tradition de l'Eglise d'Auxerre*, imprimée en 1719, ouvrage dans lequel il cite plusieurs fragments de sermons du P. Divolé? Le *Journal des savants*, du mois de février 1723, en annonçant l'*Histoire de la prise d'Auxerre*, ajoute : « L'auteur, qui fait du Père Divolé, « jacobin, le héros de son histoire, paroît n'avoir connu que fort tard « l'édition de ses sermons sur la messe puisque dans la note qu'il fait « sur ce dominiquain, il n'en date point l'année. Les bibliothécaires « en comptent cependant au moins trois éditions. Les premières con- « tiennent un éloge de ce saint religieux, composé par un prêtre char- « train et qui renferme certaines circonstances que l'historien auxerrois « n'auroit pas oubliées s'il les avoit connues, puisqu'elles peuvent

en 1719, soit qu'elle ait été aperçue ou non. Cependant le terrain ayant bien changé depuis ce temps là un poëte qui avoit vu le livre et le texte du père Divolé et à qui je pense que le vieux livre appartenoit me dit qu'il conviendrait mieux de rejeter cette note à la fin et de la mettre en explication de vers qu'il avoit sur le P. Divolé; je tremois d'autant plus dans ce parti que je vis que s'il y avoit de la difficulté, on en seroit quitte pour oster le feuillet. C'est justement ce qui est arrivé. A peine le livre a-t-il paru que M. le doyen (1), qui reçoit de MM. de Bissy (2) et Soissons (3) tout ce qu'ils font de nouveau, leur a envoyé mon livre, Dieu sçait avec quelle apostille sur le feuillet en question, jugez de ce qu'ils ont pu faire. Le libraire Troche qui étoit à Paris a vu saisir ses exemplaires. On en a fait autant de ceux qu'il y avoit ici, tant à lui qu'à

« servir à justifier les louanges que tous les écrivains catholiques ont « données à ce célèbre docteur bourguignon et qui est regardé par « les personnes instruites comme un martyr des derniers temps. » Le P. Echard donne la liste des œuvres du P. Divolé : Instructions et sermons pour tous les jours de carême depuis le lendemain des cendres jusques au dimanche d'après Pasques..... recueillis et rédigés en forme de lieux communs sous feu de bonne mémoire, M. Pierre Divollé, docteur en théologie de l'ordre de Saint-Dominique, ainsi qu'il les a prononcés à Chartres, *Paris, Nicolas Chesneau, 1577, in-8°*; autre édition, *Paris, Guillaume Chaudière, 1586, in-8°*; autre édition, *Paris, Robert Fouet, 1650, in-8°*, avec une faute d'impression sur la feuille de titre : on a imprimé *Divo* pour Divolé. Dix sermons de la sainte messe et cérémonies d'icelle, recueillis sous feu de bonne mémoire M. Pierre Dyvolé, docteur en théologie de l'ordre de Saint-Dominique, ainsi qu'il les a prononcés à Chartres, *Paris, Nicolas Chesneau, 1577, in-8°*. Ces sermons ont été recueillis en 1538 par Denis Goussard, curé de Thivas, au diocèse de Chartres.

Selon le P. Antoine Mallet, Divolé aurait écrit un livre contre les Calvinistes; le P. Echard ignore si cet ouvrage a été imprimé.

(1) Gaspard Moreau, docteur en théologie.

(2) Henri de Thiard, évêque de Meaux.

(3) Jean Joseph Languet de Gergy, depuis archevêque de Sens.



moy. M. Martineau de Solleyne (1) a été commis par M. le garde des sceaux pour faire icy la saisie. Ce dévot personnage a fait cela d'une manière que je ne puis vous exprimer. Cependant au bout de 15 jours, nous avons eu mainlevée, sauf à laisser bruler le cayer où tenoit le feuillet prétendu venimeux, comme contaminé, si bien qu'il y a peu d'exemplaires accompagnés des corrections et additions et j'ai fait pertes de quelques exemplaires dans cette confusion.

J'espère donc, mon Révérend Père, que vous aurez la bonté d'attendre que j'aie pu voir clair avant que de vous en faire tenir un. Vous eussiez bien fait de garder celui que je vous envoyai et été, je vous l'abandonnois en propre et je vous l'avais marqué, je vous aurois fait tenir ce qui y manquoit. Quoi qu'il en soit, l'imprimeur n'a été condamné en aucune amende et son livre se débite à merveille : chacun voudroit avoir ce qui a été fatalement oté. Il le vend 3 liv. en blanc et 4 liv. relié. Il m'a dit à son retour qu'il l'a fait afficher dans Paris.

En feuilletant dernièrement les lettres que j'ay du P. du Molinet (2), j'y trouve des remercimens qu'il fait à M. Noël (3) de lui avoir envoyé la vie de la B. Alpaïs de Cudot, cette célèbre fille dont la chronique de Saint-Marien parle à l'an 1180 (4). Je vous prie de vouloir bien chercher ce manuscrit qui doit être d'une

(1) Subdélégué à Auxerre de l'Intendant de Bourgogne.

(2) Le P. Claude du Molinet, chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Paris, auteur de plusieurs écrits, la plupart relatifs à l'histoire de l'ordre des chanoines réguliers en France, mort en 1687. Voir son éloge dans le *Journal des Savants* de 1687, et dans la préface de sa *Description du cabinet de la bibliothèque Sainte-Genevieve, Paris, 1692, in-f°.*

(3) Voir plus haut, p. 100, note.

(4) *Chronologia... auctore anonymo, sed cœnobii S. Mariani apud Allissiod. monachi*, p. 85, *Trecis*, 1608, in-4°. Voir sur la bienheureuse Alpaïs de Cudot, Vincent de Beauvais, éd. de Douai, 1624, in-f°, t. IV, liv. 29, chap. 23, p. 1193 ; Raoul de Coggeshal, ap., *Rec. des his-*

main de soixante ans ou environ (1). Vous savez sans doute que son corps est encore dans le prieuré de Cudot, à trois lieues de Joigny, prieuré dépendant de Saint-Jean de Sens, donné, en considération d'Alpade, par le roi Philippe-Auguste et par les seigneurs de Seignelay (2).

Comme M. Papillon (3) est un bourguignon quelquefois rébarbatif, ainsi qu'il paroît quelquefois par ses lettres, ne pourrait-on

*toriens de France*, t. xviii, p. 95; Dissertation de l'abbé Lebeuf, insérée dans le *Journal de Verdun* du mois de mars 1732, p. 191; *Histoire littéraire de la France*, t. ix, p. 135.

(1) Ce manuscrit, mentionné dans la *Bibliothèque historique de la France* (t. 1, p. 274, n° 4502), est aujourd'hui encore conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, in-8°, 4. H. L.

(2) En 1184, le roi Philippe-Auguste confirma la donation que sa mère avait faite aux chanoines de Cudot, en considération d'Alpais, d'une rente d'un muid de froment à percevoir sur les moulins de Villeneuve. M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, n'a pas omis cette chartre dans son *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, il a bien voulu me communiquer la copie que je reproduis ici : In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Philippus, Dei gratia, Francorum rex. Noverint universi presentes pariter et futuri quoniam Adela, mater nostra, regina, canonicis Cudoci, intuitu Dei et ob remedium anime sue et mariti sui, patris nostri, bone memorie regis Ludovici et pro amore Alpessie, vitam inibi ducentis gloriosam et admirabilem, dedit et concessit, quamdiu ipsa viveret, annualem redditum unius modii frumenti ad mensuram Villenove, in molendinis suis de Villanova, annuatim, in crastino purificationis Beate-Marie percipiendum. Quod donum nos intuitu Dei et ob remedium anime nostre et memorati patris nostri regis Ludovici, idem donum predicto loco ex parte nostra facimus et in perpetuum stabile esse precipimus..... Actum apud Fontem-Blaudi anno incarnati Verbi m° c° lxxx° iiii° regni nostri quinto..... La chartre de la reine Adèle, alors veuve de Louis VII, est ainsi datée : Actum publice in capella Cudoci, anno ab incarnatione Domini 1180.

(3) Voir plus haut, p. 103, note.

pas (supposé que son manuscrit *Pirotien* fut perdu) le faire récrire sur une autre copie (1) ? Seroit-il impossible d'en trouver. Je crains qu'au premier jour il ne me chante une mauvaise gamme.

J'ay vu les *Nouvelles littéraires* qui paroissent depuis le 1<sup>er</sup> décembre (2). Il paroît qu'on a été mal informé à mon sujet. On pourra rectifier ce qu'on a dit par la suite. Je ne sçais si le respect pour M<sup>me</sup> l'abbesse de Chelles (3) empêchera les journalistes de Trévoux de dire de moy autant de mal que les autres ont eu la honte d'en dire du bien. Au moins qu'ils ne se frottent pas au vin d'Auxerre dont j'ai occasionné un éloge dans le *Mercur*e (4). Je suis avec une estime très-respectueuse,

Mon Révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LEBEUF.

P. S. Nos compliments, s'il vous plaît, au R. P. Corraye (5). Je vous réitère encore la prière que je vous ai faite de me chercher

(1) Il s'agit sans doute ici d'un manuscrit d'Edme Pirot, prêté par l'abbé Papillon à Lebeuf, et que celui-ci avait communiqué au père Prévost. Pirot, né à Auxerre le 12 août 1631 et mort à Paris le 4 août 1715, devint successivement docteur et professeur de Sorbonne, chanoine de Notre-Dame de Paris, puis chancelier de cette église.

(2) Ce recueil a été publié sous le privilège obtenu par Adrien Martel, avocat, pour des *Mélanges de littérature de la Société des curieux*; s'il n'en a paru que sept cahiers, du 1<sup>er</sup> décembre 1723 au 1<sup>er</sup> mars 1724, c'est que le P. Desmolets, l'un des collaborateurs, s'aperçut que cet ouvrage ne plaisait pas à ses supérieurs. Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*, n° 12821.

(3) Louise-Adélaïde d'Orléans, *Mademoiselle de Chartres*, fille du Régent, prit l'habit de religieuse de l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Chelles le 30 mars 1717, fit profession le 23 août 1718 sous le nom de sœur Bathilde, et fut nommée abbesse le 14 septembre 1719.

(4) *Mercur*e de 1723, novembre p. 872, et décembre p. 1096.

(5) Pierre-François Le Courayer ou Le Corraye, chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, né à Rouen le 17 novembre 1684 et

la lettre du père du Sollier (1) dont je vous ai parlé et que j'ai vu dans votre pupitre [en]..... (2) 1722.

A Auxerre, ce 31 janvier 1724.

Mon Révérend Père,

Je croyois avoir usé d'une voie assez diligente en me servant de M. Boidot pour vous faire venir de mes nouvelles, mais j'ai appris de lui-même son indisposition plus de quinze jours ou trois semaines après qu'il a du avoir reçu ma lettre et qu'il me marquoit que la veille il vous avoit envoyé celle que je vous écrivois. Je crois que ma lettre étoit écrite du 26 décembre et que je n'ai pas manqué de vous faire mille souhaits de bonne année, sans quoi je les réitérerois dans celle-ci, puisque nous sommes encore dans le mois complimentatif.

Mais venons à d'autres matières. Je ne vous marquerai pas ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer touchant l'issue de mon livre. Le subdélégué (3) a fait dans cette affaire le fou et le bourreau. M. le Garde des sceaux (4) a eu la bonté de m'écrire une lettre longue et très-polie dans laquelle il est blâmé de son procédé. Son greffier s'aperçut si bien de la manie de cet homme qu'il l'a quitté ces festes de Noël, voyant qu'il l'avoit fait promener par toute la ville, même le jour de Noël, pour faire des perquisitions et depuis qu'il n'y en a plus et qu'il ne peut en trouver, il est resté

mort à Londres le 16 octobre 1776, auteur de plusieurs ouvrages qui ont encouru les censures ecclésiastiques.

(1) Le P. du Sollier, savant jésuite, un des continuateurs du recueil des Dollandistes, né au village de Herseau, près Courtenay, le 28 septembre 1687, mort le 17 juin 1740.

(2) Déchirure dans le papier, causée par l'enlèvement du pain à cacheter.

(3) M. Martineau de Soleine. Voir plus haut, p. 124.

(4) Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville.

en repos, joint à cela qu'il a reçu (1)... de M. l'Intendant (2), mais il s'est vengé sur M. notre évêque. Pour faire davantage éclater son zèle, il a fait afficher par toute la ville l'arrêt qui supprime la lettre des sept évêques, du 19 décembre (3). Voyant qu'on l'avoit arraché la nuit du samedi au dimanche, il alla dès le lendemain dévotement en coller lui-même et lorsqu'il appréhendoit qu'on ne les déchirât, il faisoit monter un homme sur une échelle et en tenoit le pied en robe. C'est ce qu'on a vu à la place Saint-Etienne.

Je travaille à présent à faire une histoire de nos comtes meslée de tout ce qu'il y a de civil et de politique dans notre pays : mais j'y trouve bien de l'obscurité en certains endroits. Je vous envoie un mot de lettre pour un savant que vous connaissez sans doute. Si vous ne le connaissez pas, je vous prie d'en agir comme si vous le connaissiez et de l'aller voir à votre premier loisir : ma lettre peut vous servir d'introduction suffisante. Je n'ai jamais vu ce savant abbé qu'une fois, à la persuasion de M. Boivin, (4) garde de la bibliothèque du roi, et j'en fus fort bien reçu. Dès là même que je

(1) Mot illisible.

(2) Pierre-Armand de la Briffe.

(3) Arrêt du conseil d'Etat du roi du 19 décembre 1725, portant suppression d'un écrit imprimé en français sous le titre de « Lettre « prétendue écrite à Sa Majesté... » Ces sept évêques étoient ceux de Tournay, de Pamiers, de Senes, de Montpellier, de Boulogne, d'Auxerre et de Mâcon ; le 9 juin 1721, ils avoient déjà adressé au pape une lettre, qui fut condamnée par le conseil d'Etat, le 19 avril suivant. Au sujet de cet arrêt, ils écrivirent, au mois de juillet 1722, une lettre au roi, et au mois de février 1723 ils lui en adressèrent une autre, relative à une instruction pastorale du cardinal de Bissy ; c'est cette dernière lettre qui encourut la condamnation que le subdélégué de l'intendant de Bourgogne fit afficher dans toute la ville d'Auxerre.

(4) Jean Boivin de Villeneuve, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né le 28 mars 1665, mort le 29 octobre 1726. Voir son éloge dans de Boze, *Hist. de l'Acad.*, t. II, p. 414, et dans le P. Niceron, t. xxvi, p. 356.

lui eus dit que j'étois auxerrois, il ouvrit son armoire et me fit présent d'une brochure où il y a plusieurs savantes dissertations de sa façon, je lui promis une pareille brochure de mon livre, que je lui ferai aussi tenir, après que vous, à qui j'ai encore de plus grandes obligations, en aurez eu un. Mais la personne qui est chargée de vous le faire tenir n'est pas des plus diligentes de ce monde, un retard de trois ou quatre mois, plus ou moins, ne lui est pas extraordinaire. Cependant cette fois-ci, c'est qu'elle n'a pas voulu faire coudre la brochure qu'on ne lui eut apporté le supplément, et, qui est en refuge dans un autre endroit à l'autre bout de Paris. En un mot, c'est que Paris est trop grand et qui chacun y a ses affaires.

Souffrez que je vous demande si vous êtes content de deux éloges qui se trouvent avoir été faits de nos vins auxerrois dans le *Mercur* de novembre et le 1<sup>er</sup> de décembre. Vous devinez aisément où l'on en a pris les matériaux et que je ne me suis pas endormi, dès-lors que j'ai vu les auteurs du *Mercur* de bonne composition à cet égard. La ville a résolu de leur faire un présent considérable et de ne se pas laisser surpasser par MM. de Reims. Si vous avez trouvé quelque chose qui eut rapport à ce dessein surtout dans les lettres ou vers des sçavans du xvi<sup>e</sup> siècle, cela pourroit encore être employé. M. Perreau (1), curé de Saint-Martin, qui s'entend bien en poésie française m'a dit qu'il feroit une pièce de vers sur la même matière et on pourra l'envoyer en forme d'épître de remerciemens à MM. du *Mercur*, et, en ce cas y faire entrer ce qui n'a pas encore été dit qu'on expliqueroit par des notes au bas de la page, où seroient les vers. M. Perreau a déjà fait une petite pièce de vers qui est à la fin de mon livre, addossée à l'épigramme latine, la cause du bruit (2). Plusieurs en ont été

(1) Pierre-Thomas Perreau, curé de Saint-Martin-lès-Saint-Julien, faubourg d'Auxerre.

(2) Effectivement, au verso de la page qui contient le fragment du sermon de Divolé, fragment qui motiva la saisie de l'*Histoire de la*

contens, même de mes ennemis, quoiqu'il y ait fait mon éloge. Le subdélégué en pestoit. Il eut voulu que l'on eut imprimé 300 vers de sa façon, qu'ils m'a lus autrefois et qui me faisoient pitié (1). Il auroit encore voulu que j'eusse fait entrer dans mon livre une lettre de compliment que M. l'abbé Bignon lui a écrite, afin que le public vit sa relation avec ce savant. J'ai toujours reuiffé à ces propositions impertinentes. A la fin donc il s'est vengé et l'on a vu que les ordres qu'il a reçus étoient une réponse qu'on lui faisoit aux avis qu'il avoit donnés.

Je vous remercie du passage de Brompton (2) sur saint Thomas, il est bel et bon. Je voudrois bien savoir quel étoit ce clerc auxerrois, son confident, vous ne me l'avez jamais dit ni écrit.

Je vois bien qu'il ne faut pas suivre Ughellus (3) dans ce qu'il dit de Renaud, archevêque de Capoue; on voit bien par le canorat d'Auxerre qu'il lui assigne, qu'il a eu en vue de l'identifier avec celui dont vous avez le corps à l'entrée de votre chapelle de Notre-Dame. M. Baluze dans ses notes sur le *Gallia Christiana* est celui qui m'a fait penser à Ughellus. Il a lui-même cru que ce n'étoit qu'un seul et même Renaud.

Dom Toustain m'a écrit une conjecture assez plausible sur notre

*prise d'Auxerre*, on lit une pièce de vers français, signée Perreau. L'abbé Papillon paraît avoir ignoré cette saisie; dans sa bibliothèque des auteurs de Bourgogne, il mentionne le sonnet de l'abbé Perreau composé pour l'*Histoire de la prise d'Auxerre*, mais il ajoute: « Il « devoit paroître avec cet ouvrage, et je ne sçais pourquoi on ne l'y « trouve pas. »

(1) Martineau de Solcine étoit auteur de nombreuses pièces de vers, odes, chansons, sonnets, stances et épithalames. Voir les mémoires de Trévoux et le Journal de Verdun.

(2) Joan. Brompton *Chronicon*, éd. Roger Twysden, *Londini*, 1652. On sait que Thomas Becket étudia le droit civil à Auxerre avant de monter sur le siège archiepiscopal de Cantorbéry. Will. fl. Stephani, *Vita S. Thomæ*, t. 1, p. 186, éd. Giles, *Londini*, 1846.

(3) Ferdinand Ughelli, auteur de l'*Italia sacra*.

*vache grise* (1), il m'a renvoyé à ces vaches blanches que certains archidiaques d'Angleterre exigeoient *pro investitura*; il en est parlé dans le recueil des décrétales de Grégoire IX. Voyez *Vacca* à la table.

Enfin paroît-il un nouveau journal des savans? il y a longtemps qu'on le fait espérer.

Je me souviens que lorsque je dis à M. de La Chauvinière que j'avois fait connaissance avec M. l'abbé des Thuilleries (2), il me dit que c'étoit le père de l'histoire de France. En effet, je vois par la lecture de sa brochure qu'il la possède en perfection. J'avois déjà pris mon plan sur les Conrad, comtes d'Auxerre, selon son désir, même avant de l'avoir lu, mais il m'a beaucoup raffermi et éclairci. J'avois cru que les deux tomes de la *Maison Généalogique de France* étoient du P. Anselme, il dit en quelque part que l'ouvrage est de M. du Fourny (3). Je ne sçai si ce seroit de ce M. du Fourny, dont le Père Ange (4) voudroit me parler dans la réponse

(1) L'abbé Lebeuf entend ici par *vache grise* (*vacca varia*) une distribution d'argent, faite annuellement aux chanoines du chapitre de Saint-Etienne d'Auxerre et fournie, selon le glossaire de Ducange, par l'abbé de Saint-Germain, qui aurait converti en numéraire la redevance d'une vache grise, que, dans l'origine, il étoit tenu de donner en nature. Voir Lebeuf, *Mém. concern. l'hist. d'Auxerre*, pr. p. 196, éd. in-4°.

(2) Claude du Moulinet, sieur des Thuilleries, plus connu sous le nom d'abbé des Thuilleries, auteur de plusieurs dissertations historiques imprimées dans les recueils périodiques de son temps; né à Secz en 1607, il mourut à Paris le 15 mai 1728, laissant plusieurs ouvrages manuscrits.

(3) La première édition de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, par le P. Anselme, augustin déchaussé, fut publiée, en 1674, en deux volumes in-quarto; la seconde édition fut donnée en 1712 par honoré Caille, seigneur du Fourny. Enfin les PP. Ange et Simplicien publièrent, de 1726 à 1733, l'édition en neuf volumes in-folio.

(4) Le P. Ange de Sainte-Rosalie, né à Blois en 1653, dans le



qu'il me fait touchant un titre d'un chambellan de Blanche de Castille, femme de Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, qui avoit, en 1210, cinq arpens de vigne entre Vaux et Ecolives. Il me marque qu'il a trouvé copie de ce titre dans le cabinet d'un curieux de Paris, composé de près de deux mille volumes de pièces de cette matière. Si ce n'est pas M. du Fourny, ne seroit-ce pas M. Clairambault (1)?

En écrivant au père Augustin (2), je lui apprenois que j'avois trouvé dans le Cartulaire de Saint-Marien d'Auxerre, un Pierre Rafart, chevalier, en 1216. Il me dit que son nom est Raffard et qu'il n'est pas gentilhomme, que sa famille est de Blois et que ce sont les jésuites, qui, ayant parmi eux son frère cadet, ont cru devoir faire connaître son nom. Ce père paroît au reste très-poli. Il me fait rire en passant, d'un certain antiquaire de Blois, qui s'est fait fourrer dans les Mercurès derniers.

Vous me feriez bien plaisir, mon Révérend Père, si vous me transcriviez de Humbert de Montmoret (3) ce qu'il peut dire de

monde François Raffard, fit profession aux Augustins de Paris, le 22 février 1671.

(1) Pierre Clairambault, généalogiste des ordres du roi, mort à Paris, le 14 janvier 1740.

(2) Le P. Ange, voir la note 4, page précédente.

(3) Voici le titre de cet ouvrage, tel qu'il est donné par M. Brunet, *Manuel du libraire*, éd. de 1842, verbo Humbert : Fratris Humberti montis moretani Poetæ oratorisque clarissimi Bellorū britannicorum a Carolo Francorum rege eo nomine septimo in Henricum Anglorum regem felici euentu Auspice puella franca gestorū prima pars cōtinēs Bellū crauatinum Bellumbrossimericum Bellum vernoliacum et Bellum aurelianum. Præmissis quibusdam epigrammatibus. Venundatur in ædibus Ascensianis (in ultimo folio verso). In ædibus ascensianis ad VI Klendas (sic). Feb. MDXII, in-4 de 4 ff. prélimin. et lx ff. de texte. Lebeuf, dans ses *Mém. concern. l'hist. d'Auxerre*, t. II, p. 283, éd. in-4°, ne paraît pas faire grand cas de cet ouvrage. « J'avois espéré, » dit-il, que le livre de frère Humbert de Montmoret, qui contient en

M. de Chastellux à la bataille de Crevan et de me marquer ce qu'il peut dire touchant cette bataille qui ne soit pas dans Paradin, que j'ai ici.

Je finirai en vous priant d'accepter de nouveau les complimens de celui qui est, avec toute la sincérité et l'estime imaginables et avec bien de la reconnoissance,

Mon Révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEBEUF.

Je vous envoie la lettre de M. des Thuilleries ouverte afin que vous en preniez lecture avant de la cacheter.

Je ne me dissimule pas que les notes, dont j'ai cru devoir accompagner ces lettres, pourront, quelque soin que j'aie pu prendre, paraître trop ou pas assez nombreuses, incomplètes ou prolixes, quelquefois inutiles ou peut-être inexactes ; aussi je fais le vœu bien sincère que la correspondance de l'abbé Lebeuf trouve un éditeur plus autorisé que je ne saurais l'être.

C<sup>te</sup> LÉON DE BASTARD.

« vers latins une description de cette bataille (celle de Cravan), m'apprendroit quelques autres singularités, mais on n'y voit que des « fictions qui défigurent les faits loin de les éclaircir..... Dans tout « Paris on n'a pu trouver cet ouvrage que dans la bibliothèque de « M. Du Fay, qui avoit ramassé tous les poètes de France. Depuis la « vente de la bibliothèque, ce livre est passé à M. Bourret, célèbre « avocat en la même ville. » Effectivement l'ouvrage d'Humbert de Montmoret figure dans la *Bibliotheca Fayana* (Paris, 1723, in-8°), sous le n° 1822, p. 227 ; il doit être rare.

---